



negociation suite licenciement

Par **oligui**, le **01/12/2008** à **15:30**

Bonjour,

Je viens de signer ma lettre de licenciement ainsi qu'un protocole d'accord transactionnel stipulant que je renonce à porter l'affaire de mon licenciement devant les tribunaux compétents en échange d'une certaine somme d'argent, cependant mon employeur a refusé de me donner un exemplaire de cet accord me disant que je l'obtiendrais lorsque j'irais chercher mon chèque en début de semaine prochaine. Je dois aller demain chercher mon solde de tout compte. Que dois je faire? ne rien signer dans l'attente du cheque de negociation,exiger une copie du protocole d'accord ou signer mon solde de tout compte normalement?

Merci d'avance pour votre réponse